

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 23 juin 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Cathy Paulin, mairesse
Suzanne Thériault, conseillère générale
Michel Haché, conseiller général
Denise Thériault, conseillère quartier 1
Étienne Cormier, conseiller quartier 2
Edna Frigault, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Henri Battah, conseiller quartier 6
Éric Doiron, directeur général/greffier
Amyka Richard, Greffière adjointe par intérim et communications

Absents : Aucune absence

1. Appel à l'ordre

Madame la mairesse appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

Le directeur général confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Henri Battah, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-067

Page 1 sur 7

5. Adoption des procès-verbaux

5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 mai 2026

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Michel Haché, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 mai 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-068

5.2. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 juin 2026

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 juin 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-069

6. Affaires découlant du procès-verbal

Le directeur général présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Aucune question ou commentaire de la part du Conseil.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 15 juin 2026

Le directeur général présente le rapport du comité plénier du 15 juin 2026. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Rapport du comité de dons pour la période de janvier à juin 2026

La conseillère Nathalie Mallais Comeau présente le rapport du comité de dons pour la période de janvier à juin 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.3. Nomination au comité sur la réduction des méfaits Péninsule acadienne

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales de 2026 ont entraîné la formation d'un nouveau conseil municipal et qu'il y a lieu de procéder à la nomination des représentants du conseil aux différents comités;

CONSIDÉRANT QUE le Comité sur la réduction des méfaits de la Péninsule acadienne est toujours actif et poursuit ses travaux en collaboration avec différents partenaires du milieu afin de mettre en œuvre des actions de prévention et de réduction des méfaits;

CONSIDÉRANT QUE la participation d'un représentant municipal favorise la concertation entre les partenaires et permet d'assurer un lien avec le conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par le conseiller Étienne Cormier que le représentant du conseil pour ce comité soit la mairesse, ou son remplaçant, et ce, pour la durée de son mandat au sein du conseil ou jusqu'à son remplacement par résolution.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-070

8.4. Nomination d'un représentant du conseil au comité touristique

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales de 2026 ont entraîné la formation d'un nouveau conseil municipal et qu'il y a lieu de procéder à la nomination des représentants du conseil aux différents comités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres participe à la démarche touristique régionale coordonnée par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (CSRPA);

CONSIDÉRANT QUE la relance du comité touristique municipal permettra de valider le plan stratégique touristique, de favoriser la concertation avec les intervenants du milieu et de désigner les représentants appelés à siéger au comité touristique régional;

Il est proposé par la conseillère Denise Thériault et appuyé par la conseillère Edna Frigault que la conseillère Suzanne Thériault soit nommée à titre de représentant(e) du conseil municipal au sein du comité touristique municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, et ce, pour la durée de son mandat au sein du conseil ou jusqu'à son remplacement par résolution.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-071

8.5. Démarche CADA et Comité MADA des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres reconnaît l'importance de favoriser le vieillissement actif, l'inclusion et le bien-être de ses citoyennes et citoyens aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de reconnaissance des communautés amies des aînés du Nouveau-Brunswick, désigné comme la démarche CADA, encourage la concertation et la participation active de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite privilégier une approche communautaire et bénévole en raison de ses ressources humaines limitées;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par le conseiller Danny Comeau:

1. D'APPROUVER le principe de la participation de la Municipalité des Hautes-Terres à la démarche des communautés amies des aînés;
2. DE RECONNAÎTRE le Comité MADA des Hautes-Terres comme comité communautaire bénévole chargé de soutenir et de coordonner localement la démarche CADA;
3. DE PRÉCISER que le Comité MADA des Hautes-Terres sera composé principalement de personnes aînées, de citoyennes et citoyens ainsi que de représentants d'organismes communautaires, et qu'il assumera l'essentiel de son organisation, de ses consultations, de ses activités et de sa recherche de financement;
4. DE NOMMER la conseillère Edna Frigault, membre du conseil municipal, afin de représenter la Municipalité au sein du Comité MADA des Hautes-Terres et d'agir comme personne-ressource entre le comité et le conseil municipal;
5. DE DEMANDER l'accompagnement technique de l'Association francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick afin de soutenir le Comité MADA des Hautes-Terres dans la mise en œuvre de la démarche CADA;
6. D'ASSUJETTIR le démarrage officiel des consultations, l'élaboration d'un plan d'action et le recours à des ressources professionnelles à l'obtention préalable d'un financement externe suffisant, notamment par l'entremise du programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés, de programmes provinciaux ou d'autres partenaires financiers;
7. DE PRÉCISER que la présente résolution n'engage pas la Municipalité à financer le fonctionnement du comité, à lui affecter du personnel municipal ou à assumer sa coordination administrative courante;
8. D'AUTORISER la direction générale à fournir un soutien ponctuel et raisonnable lorsque la capacité administrative de la Municipalité le permet, sans compromettre la prestation des services municipaux essentiels;
9. DE PRÉVOIR que toute demande de contribution financière, toute utilisation importante des ressources municipales ou toute mesure ayant une incidence budgétaire devra faire l'objet d'une autorisation préalable distincte du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-072

8.6. École de St-Sauveur

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à deux appels d'offres visant à trouver une nouvelle vocation ou un acquéreur pour l'ancienne école, sans qu'aucune proposition n'ait mené à une transaction concluante;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres mandate l'administration municipale à entreprendre les démarches nécessaires afin de procéder à la mise en vente de l'ancienne école, et ce, par l'entremise d'un agent immobilier dûment autorisé, afin d'assurer une meilleure visibilité de l'immeuble sur le marché et d'optimiser les possibilités de vente.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-073

8.7. Signalisation de la municipalité

Le présent item a été discuté lors de la présentation des affaires découlant des procès-verbaux et sera présenté au conseil lors d'une réunion ultérieure.

8.8. Partenariat avec les organismes communautaires

Le présent item fait suite à une demande formulée par le conseiller Danny Comeau lors de la réunion du comité plénier du 15 juin 2026. En réponse à cette demande, le directeur général présente des précisions ainsi qu'une mise à jour des dossiers concernés.

8.9. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Denise Thériault que le conseil municipal se réunisse à huis clos conformément à l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-074

Les membres du conseil sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h 55.

Discussion à huis clos

Le sujet visé par cet item a été discuté conformément à l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est proposé par la conseillère Edna Frigault et appuyé par le conseiller Henri Battah que le huis clos cesse.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-06-075

Le huis clos cesse à 20 h 07.

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- La conseillère Denise Thériault demande une mise à jour concernant le dossier de nettoyage d'une propriété située à Haut-Paquetville. Le directeur général indique que le processus est toujours en cours et précise que ce type de dossier peut nécessiter un certain délai. Elle souligne également sa participation, en compagnie de la conseillère Edna Frigault, au vernissage du projet Réconciliations réalisé par les élèves de 4^e et de 7^e année de l'École Terre des Jeunes. Elle félicite les élèves pour leur travail et invite la population à aller admirer les vitraux réalisés.
- Le conseiller Danny Comeau se dit satisfait qu'une rencontre avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure sera planifiée concernant le dossier du déblaiement de la route 160 à Saint-Sauveur. Il demande que la mairesse soit également invitée à cette rencontre.
- Le conseiller Michel Haché demande une mise à jour concernant le projet d'installation d'un ascenseur au centre communautaire du Club de l'Âge d'or de Saint-Sauveur. Le directeur général indique qu'aucune demande officielle n'a été déposée à ce jour. La mairesse Cathy Paulin souligne l'importance de ce bâtiment comme centre de réchauffement et de refroidissement dans le cadre des mesures d'urgence municipales. Le conseiller Haché demande également que la question de l'entretien des routes non désignées, notamment les chemins Duval, Morais et Eustache, soit ajoutée aux discussions avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Enfin, il soulève des préoccupations concernant la sécurité à l'intersection des routes 135 et 340 à Paquetville.
- Le conseiller Étienne Cormier demande combien de dossiers de lieux inesthétiques demeurent en traitement. Le directeur général indique qu'il effectuera les vérifications nécessaires et fera un suivi.
- La mairesse Cathy Paulin demande des suivis sur certains dossiers discutés lors de réunions précédentes, notamment le projet du parc Richelieu et les appels d'offres concernant les camions du service d'incendie. Le directeur général confirme qu'aucune demande de financement n'a été déposée pour le parc Richelieu. Il informe également le conseil que les appels d'offres seront publiés prochainement et que le dossier du camion-citerne de Saint-Isidore sera rapporté pour discussion lors d'une réunion ultérieure.
- Le conseiller Henri Battah souligne la tenue de l'inauguration du cénotaphe de Paquetville et mentionne qu'il s'agissait d'une belle cérémonie en hommage aux anciens combattants.
- La mairesse Cathy Paulin souligne l'inauguration de la garderie La P'tite Relève, tenue le lundi précédent. Elle mentionne qu'Amyka Richard, greffière adjointe par intérim, est également vice-présidente du conseil d'administration de la garderie et qu'elle agissait à titre de maîtresse de cérémonie lors de l'événement. Elle souligne qu'il s'agissait d'un bel événement, marqué notamment par la participation des enfants à la cérémonie de coupe du ruban. Elle précise que celui-ci n'avait pas été annoncé publiquement en raison de la présence des enfants.
- Le conseiller Michel Haché demande qu'une réflexion soit menée afin d'améliorer les communications entre l'administration et les membres du conseil concernant les événements

municipaux. Le directeur général reconnaît que la transition vers le nouveau conseil a pu occasionner certaines difficultés et indique que des améliorations seront apportées.

10. Présentations et interventions du public

Des citoyens interviennent sur divers sujets d'intérêt municipal.

Un citoyen remercie les employés des travaux publics pour les travaux d'entretien réalisés à St-Isidore, notamment au Parc des Sources, au complexe équestre Richard-Losier ainsi que sur le terrain de la caserne d'incendie. Il rappelle les initiatives communautaires mises en place par le passé dans le cadre du programme *Collectivités en fleurs* et suggère de relancer une initiative permettant aux citoyens d'adopter une rocaille ou des pots de fleurs afin d'en assurer l'entretien. Il informe également le conseil que des actes de vandalisme ont été constatés au Parc des Sources, notamment le déplacement d'affiches représentant des animaux qui avaient été installées sur le site.

Un citoyen de St-Sauveur se dit satisfait que le conseil ait discuté du dossier de l'ancienne école, tout en exprimant le souhait que davantage d'attention soit accordée à sa communauté et à l'aménagement de certains espaces publics.

Un représentant du Club Richelieu s'informe des démarches à entreprendre relativement à une éventuelle demande d'aide financière auprès de la SDR pour le Parc Richelieu. Madame la mairesse propose qu'une rencontre soit organisée afin de discuter du dossier.

Un citoyen souligne les efforts du conseil en matière de transparence, notamment par la mise en ligne rapide des procès-verbaux sur le site Web municipal. Il s'interroge toutefois sur la publication du budget 2026 ainsi que des états financiers consolidés. Madame la mairesse indique que la municipalité poursuivra ses efforts afin d'améliorer la diffusion de l'information au public.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 20 h 35.

Cathy Paulin
Mairesse

Éric Doiron
Directeur général/Greffier



ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 23 juin 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption des procès-verbaux;
 - 5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 mai 2026;
 - 5.2. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 15 juin 2026;
6. Affaires découlant du procès-verbal;
7. Correspondance;
8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :
 - 8.1. Rapport du comité plénier du 15 juin 2026;
 - 8.2. Rapport du comité de dons pour la période de janvier à juin 2026;
 - 8.3. Nomination au comité sur la réduction des méfaits Péninsule acadienne;
 - 8.4. Nomination d'un représentant du conseil au comité touristique;
 - 8.5. Démarche CADA et création du Comité MADA des Hautes-Terres;
 - 8.6. École de St-Sauveur;
 - 8.7. Signalisation de la municipalité;
 - 8.8. Partenariat avec les organismes communautaires;
 - 8.9. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information concernant des

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal;

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;

10. Présentations et interventions du public;

11. Ajournement.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 15 JUIN 2026

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le lundi 15 juin 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Cathy Paulin, mairesse	Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Michel Haché, conseiller général	
Denise Thériault, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Edna Lagacé, conseiller quartier 3	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Henri Battah, conseiller quartier 6	
Éric Doiron, directeur général/greffier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 02.

Madame la mairesse appelle à l'ordre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

Item 3 – Lecture de l'ordre du jour

Monsieur la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Item 4 – Comité interne

Item 4.1 – Comité des finances

Le directeur général présente au comité une proposition visant la création d'un comité des finances. Il explique que cette initiative découle de discussions internes ainsi que de questionnements soulevés par les membres du conseil concernant le suivi des finances municipales. À la suite d'une analyse des pratiques mises en place dans d'autres municipalités, il estime qu'un tel comité pourrait constituer un outil pertinent pour soutenir la prise de décision du conseil.

Le directeur général présente les rôles envisagés du comité, sa composition possible, sa fréquence de rencontre ainsi que certaines pratiques observées ailleurs. Il précise que ce comité serait assujéti aux dispositions de la Loi sur la gouvernance locale relatives aux réunions publiques. Il indique également que les discussions du comité plénier permettront de guider la préparation des termes de référence qui seront soumis ultérieurement au conseil.

Les membres du comité accueillent favorablement l'initiative. Plusieurs soulignent qu'un tel comité pourrait permettre d'approfondir certains dossiers financiers et d'améliorer le suivi des finances municipales. Des échanges ont lieu concernant la composition du comité, certains membres privilégiant un comité restreint afin d'en favoriser l'efficacité, tandis que d'autres estiment que l'ensemble du conseil devrait y participer en raison de l'importance des enjeux financiers.

Des questions sont également soulevées concernant le caractère public des réunions, la fréquence des rencontres, le rôle du personnel administratif au sein du comité ainsi que les modalités de reddition de comptes au conseil municipal. Il est précisé que le comité produirait des rapports destinés au conseil et pourrait notamment recevoir des suivis financiers périodiques de l'administration.

En conclusion, le directeur général rappelle que le comité aurait un rôle consultatif et de suivi, sans se substituer aux responsabilités administratives de la direction générale ou du trésorier. Les recommandations formulées par le comité seraient transmises au conseil municipal pour considération.

Item 4.2 – Comité des ressources humaines

Le directeur général présente au comité une proposition visant la création d'un comité des ressources humaines. Il explique que cette initiative a pour objectif d'offrir une structure permettant d'aborder de façon proactive les enjeux liés aux ressources humaines. Bien qu'aucune problématique particulière ne soit actuellement observée, un tel comité permettrait notamment d'examiner les politiques en matière de ressources humaines, les stratégies de recrutement et de rétention, les descriptions de postes ainsi que les échelles salariales, lorsque requis.

Le directeur général précise les limites du mandat proposé et rappelle l'importance de respecter les dispositions du code de déontologie ainsi que la confidentialité des dossiers traités. Il présente également une proposition quant à la composition du comité et fait état de certaines pratiques observées dans d'autres municipalités.

Les membres du comité échangent sur la pertinence de cette structure. Il est rappelé qu'un comité des ressources humaines existait sous le précédent conseil municipal et que sa création et

modification devra être approuvée par le nouveau conseil. Des membres soulignent l'importance que le comité contribue à l'élaboration et au maintien d'un organigramme ainsi que de descriptions de postes claires, tout en respectant le rôle de l'administration dans la gestion quotidienne des ressources humaines. Il est également mentionné qu'une meilleure compréhension de la structure organisationnelle pourrait favoriser la mise en valeur des ressources de la municipalité.

Les échanges se poursuivront lors de l'élaboration des termes de référence, lesquels seront présentés au conseil municipal pour approbation en juillet 2026.

Item 5 – École de St-Sauveur

Le directeur général présente un résumé des démarches déjà entreprises dans ce dossier afin d'informer les nouveaux élus et de rafraîchir la mémoire des anciens membres du conseil.

Il explique que plusieurs tentatives ont été faites pour trouver une nouvelle vocation à l'ancienne école, mais sans succès, malgré deux appels d'offres.

Il mentionne que les coûts de maintien du bâtiment sont très élevés, soit près de 50 000 \$ par année, afin de garder le bâtiment fonctionnel et d'éviter la propagation de moisissures ou d'autres problèmes. De plus, au début de la saison, des réparations ont dû être effectuées au toit.

Le directeur général rappelle qu'en janvier 2024, le conseil municipal a adopté une résolution visant à lancer un appel d'offres afin de connaître les idées de projets possibles pour l'édifice. Les propositions devaient être évaluées en fonction des souhaits exprimés par la population.

En novembre 2024, un délai supplémentaire a été accordé à une promotrice afin qu'elle puisse poursuivre le développement de son projet.

Par la suite, en septembre 2025, un deuxième appel d'offres a été lancé afin de vendre l'édifice. Plusieurs visites ont eu lieu, mais aucune offre n'a mené à une vente. Une promotrice s'était montrée intéressée par un projet de refuge animalier. Un suivi lui a été demandé, mais aucun plan concret n'a été présenté jusqu'à maintenant.

Le directeur général souligne également les problèmes de moisissure présents dans le bâtiment ainsi que les conséquences financières qu'ils entraînent pour la municipalité. Ces dépenses réduisent les fonds disponibles pour offrir des services et des avantages aux citoyens.

Il informe aussi qu'une estimation des coûts de démolition a été obtenue auprès de Marc Chiasson Trucking, mais que celle-ci est très élevée. Il suggère donc d'évaluer la possibilité de mettre l'édifice en vente par l'entremise d'un agent immobilier afin d'accroître sa visibilité et d'augmenter les chances de le vendre.

Discussions :

Le conseiller Danny Comeau demande ce que comprend le montant annuel d'environ 50 000 \$. Le directeur général répond qu'il ne dispose pas du détail des coûts au moment de la rencontre, mais précise qu'ils comprennent notamment les taxes, les assurances et l'électricité. Il ajoute qu'il pourra obtenir les informations détaillées auprès du trésorier.

Le conseiller Danny Comeau demande ensuite si des démarches ont été entreprises auprès d'Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB). Le directeur général, Éric Doiron, présente les démarches qui ont été effectuées, mais indique qu'aucune suite n'a été donnée.

Le conseiller Danny Comeau mentionne qu'il croit qu'il est encore possible de réaliser un projet porteur avec cet édifice, mais qu'un appui politique plus important serait nécessaire. Selon lui, les représentants politiques n'ont pas suffisamment soutenu le projet présenté par Mme Ayoub. Il propose notamment d'explorer la possibilité d'y aménager un bureau satellite pour des fonctionnaires du gouvernement. Il rappelle également que plusieurs citoyens avaient exprimé le souhait de voir un dépanneur s'établir dans le secteur, bien qu'il reconnaisse que ce type de commerce soit difficile à rentabiliser. Il estime qu'avant d'envisager la démolition, il serait préférable de poursuivre les démarches auprès des instances politiques afin de favoriser la réalisation d'un projet viable.

Le conseiller Henri Battah se dit favorable à l'idée de confier la vente de l'immeuble à une agence immobilière. Il estime qu'un promoteur provenant de l'extérieur de la région pourrait percevoir un potentiel de développement et ainsi offrir une nouvelle vocation au bâtiment plutôt que d'envisager sa démolition.

Le conseiller Étienne Cormier rappelle que l'ancien conseil avait déjà exprimé le souhait de faire connaître l'immeuble à plus grande échelle. Il appuie donc cette approche.

Le conseiller Michel Haché indique qu'il n'est pas favorable à la démolition, mais qu'il est temps de passer à une autre étape. Il estime qu'il serait opportun d'entreprendre les démarches nécessaires pour disposer de l'immeuble tout en poursuivant les recherches auprès d'organismes sans but lucratif susceptibles de présenter un projet répondant aux besoins de la communauté et pouvant bénéficier de l'appui de la municipalité.

Item 6 – Préparation pour la réunion ordinaire du 23 juin 2026

Le directeur général informe le conseil que l'ordre du jour de la prochaine réunion comprendra notamment la nomination d'un représentant du conseil au comité touristique régional de la CSRPA. Il précise que ce comité sera composé de représentants municipaux ainsi que de promoteurs de la région. Une nomination sera également effectuée au comité sur la réduction des méfaits de la Péninsule acadienne.

Le conseiller Henri Battah demande si ce nouveau comité entraînera des coûts supplémentaires pour la municipalité par l'entremise de la CSRPA. Le directeur général répond que non, puisque ces activités sont déjà couvertes par la contribution municipale destinée au volet touristique.

Le conseiller Michel Haché profite de la discussion sur les comités pour proposer la relance du comité MADA. Les membres du conseil demandent que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le conseiller Michel Haché demande également une mise à jour concernant le dossier des affiches de la municipalité. Le directeur général indique qu'il n'est pas en mesure de se prononcer sur le sujet au moment de la rencontre. Le conseil demande donc que ce dossier soit également ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le conseiller Danny Comeau demande si la politique de partenariat a déjà été adoptée. Le directeur général confirme que c'est le cas. Le conseiller Danny Comeau demande ensuite si la modification demandée par le conseil, visant le respect des ententes en vigueur jusqu'en 2027, a été intégrée. Le directeur général répond par l'affirmative, tout en précisant que ce sujet ne figure pas à l'ordre du jour de la présente réunion. Le conseil demande donc que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Item 8 – Clôture de la réunion

La réunion se termine à 20 h 08.



RAPPORT DU COMITÉ DE DONS JANVIER À JUIN 2026

Voici la liste des organismes ayant reçus des dons en 2026 jusqu'à maintenant, soit pour la période de janvier à juin.

ORGANISMES	NOTES	MONTANTS
Fonds AEFNB pour l'enfance		750.00 \$
Foyer Le Gouvernail Inc.		500.00 \$
AFMNB - CFA Acadie Nord-Est		1000.00 \$
Salon du livre de la Péninsule acadienne		250.00 \$
Ligue de quilles de Paquetville		200.00 \$
Club de l'Âge d'Or de St-Sauveur		500.00 \$
Festibière de Paquetville		500.00 \$
La Fondations Sœur Cécile Renault Inc.		1000.00 \$
Association Sports et Loisirs de Duguayville		1500.00 \$
Garderie la P'tite Relève		500.00 \$
Comité Fêtons l'été		300.00 \$
Fondation les Amis de l'Hôpital de Tracadie		200.00 \$
Course Guérir à chaque kilomètre		500.00 \$
Théâtre populaire d'Acadie		500.00 \$
Espace Musical de l'Acadie du Nord-Est		400.00 \$
Corps des cadets royaux de l'armée canadienne		200.00 \$
Le rencontre des camionneurs P.A.		1000.00 \$
TOTAL		9 800.00 \$

Il reste 10 200.00 \$ dans le budget des dons pour 2026, d'autres demandes de dons sont actuellement en traitement par le comité.